

## GUIDE TECHNIQUE

### Modalités d'affectation en 2<sup>nde</sup> GT et sectorisation en lycée

Document 1 : sectorisation Nord

Document 2 : sectorisation Pas-de-Calais

## Modalités d'affectation

### Zone géographique

Chaque élève est rattaché à un ou plusieurs lycées de secteur qui dépendent de son lieu d'habitation. La saisie du code de la zone géographique par l'établissement d'origine est déterminante et obligatoire pour l'affectation des élèves en 2<sup>nde</sup> GT dans l'établissement de secteur.

**Chaque élève a une seule zone géographique qui correspond au lieu d'habitation (cf. Sectorisation).**

**En cas de déménagement interne à l'académie dûment attesté, le chef d'établissement d'origine saisira la zone géographique correspondant à la nouvelle habitation.**

- **Vœu générique de 2<sup>nde</sup> générale et technologique**

Chaque lycée général et technologique dispose d'un code vœu générique de 2<sup>nde</sup> générale et technologique

- **Vœu de maintien en 2<sup>nde</sup> GT**

- **Dans le même établissement**

Si l'élève de 2<sup>nde</sup> GT demande le maintien dans le même établissement, il faut utiliser le code vœu de 2<sup>nde</sup> GT générique de l'établissement.

- **Dans un autre établissement**

Le code vœu de 2<sup>nde</sup> GT générique de l'établissement demandé devra être utilisé.

### **Les vœux spécifiques de 2<sup>nde</sup> GT**

Ces vœux spécifiques sont à saisir obligatoirement dans Affelnet Lycée

- **La règle de secteur ne s'applique pas lorsqu'un élève souhaite suivre :**

- ✓ un enseignement: LSF (langue des signes française) ;
- ✓ une classe de seconde spécifique Hôtellerie (pour le BAC technologique STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
- ✓ les sections européennes Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais et section Langues orientales ( pas de priorité aux élèves scolarisés en section européenne de collège)

- **Les 2<sup>ndes</sup> GT avec un recrutement par commission en établissement**

**La saisie informatique du vœu dans AFFELNET est obligatoire.**

Les listes des élèves retenus doivent être transmises par les établissements qui effectuent le recrutement, au plus tard le **23 mai 2019**, à la DSDEN du département de l'établissement demandé, à l'aide du bordereau (**annexe 1 : bordereau commissions de pré-affectation en établissement**).

- **2<sup>nde</sup> GT Enseignement Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre** aux lycées Pasteur (Lille) et Corot (Douai) :  
Une commission associant le conservatoire classe les candidatures.
- **2<sup>nde</sup> GT Enseignement Création et culture design** à l'ESAAT (Roubaix) et au lycée Auguste Béhal (Lens).  
Le recrutement s'effectue par une commission de pré-affectation sur dossier. Un dossier spécifique est à retirer auprès de l'établissement d'accueil.

### ▪ **Sections sportives**

La liste des élèves retenus est arrêtée par une commission de recrutement. Elle se décline en deux listes distinctes : l'une avec les élèves du secteur, l'autre avec ceux hors secteur. Ces listes des élèves classés autorisés à intégrer la ou les sections sportives sont transmises aux DSDEN. Les familles sont informées.

Principe d'affectation :

- Saisie du code vœu spécifique de 2<sup>nd</sup>e section sportive de l'établissement dans AFFELNET LYCÉE
- Les élèves du secteur retenus par la commission intègrent de droit la section sportive.
- Les élèves hors secteur retenus par la commission intègrent dans la limite du contingent (de 8, 16 ou 20) ou s'ils sont classés au-delà de la capacité dédiée aux sections sportives sous réserve qu'il reste des places disponibles après accueil de tous les élèves du secteur.

### ▪ **Sections Internationales et sections Binationales (Abibac, Bachibac, Esabac)**

L'évaluation du niveau de langue et de la motivation s'appuie sur un dossier conformément à la note de service du 14 février 2011 (BO du 17 mars 2011).

Les proviseurs des lycées d'accueil fourniront les documents nécessaires aux candidatures.

**2<sup>nd</sup>e Abibac** aux lycées : Jean-Baptiste Corot (Douai), Auguste Angellier (Dunkerque), Marguerite de Flandre (Gondecourt), Faidherbe (Lille), Watteau (Valenciennes), Fernand Darchicourt (Hénin Beaumont)

**2<sup>nd</sup>e Bachibac** aux lycées : Marguerite de Flandre (Gondecourt), Gambetta (Tourcoing), Montebello (Lille), Mousseron (Denain), Louis Blaringhem (Béthune), Fernand Darchicourt (Hénin Beaumont)

**2<sup>nd</sup>e Esabac** aux lycées : Albert Châtelet (Douai), Marguerite de Flandre (Gondecourt)

**2<sup>nd</sup>e Internationale section Britannique** : Henri Wallon (Valenciennes), Montebello (Lille), Mariette (Boulogne-sur-Mer)

**2<sup>nd</sup>e internationale Arabe** au Lycée Faidherbe (Lille)

**2<sup>nd</sup>e internationale Espagnol** au Lycée Montebello (Lille)

**2<sup>nd</sup>e internationale Italien** au Lycée Montebello (Lille)

**2<sup>nd</sup>e internationale Néerlandais** au Lycée Gambetta (Tourcoing)

- **2<sup>nd</sup>e GT ULIS** au lycée de l'Europe (Dunkerque), lycée Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq). Les dossiers de candidature seront examinés par une commission de pré-affectation, pilotée par l'IEN-IO du secteur et l'IEN-ASH. Le dossier spécifique est à retirer auprès de l'établissement d'accueil.

### • **Recrutement des sportifs de haut niveau (pôle Espoir, pôle France)**

La liste des sportifs concernés est communiquée par les fédérations à la DRJSCS qui transmet au SAIO pour affectation.

Les établissements d'origine doivent saisir le code vœu générique de la 2<sup>nd</sup>e GT de l'établissement souhaité.

## Sectorisation en lycée

Les chefs d'établissement trouveront les informations concernant la sectorisation :

- **pour le Nord** dans le fichier Excel « sectorisation Nord Lycées 2019 », avec un onglet par bassin ;
- **pour le Pas-de-Calais** dans le fichier Excel « sectorisation Pas-de-Calais Lycées 2019 » avec un onglet par district et dans la note technique (cf. Note technique Sectorisation Pas-de-Calais 2019).

Si besoin, les familles se rapprocheront de leur établissement d'origine ou du CIO pour connaître la sectorisation.